



Proposition inspirée du protocole de la FFF pour la reprise du football.

Lieu de pratique

- L'entrée et la sortie du terrain se feront selon le protocole sanitaire du club.
- Les participants n'ont pas accès aux vestiaires et douches pour les séances d'entraînements; ils arriveront en tenue ou se changeront aux abords du terrain en respectant les gestes barrières (utilisation du gel hydro-alcoolique à l'entrée du terrain)

Conditions de pratique

La règle de distanciation entre participants ne s'applique qu'en dehors de la pratique de l'activité. Elle est assouplie (voire ne s'applique pas) pour l'échauffement avec ballons et le match.

Règles d'hygiène

- Lavage des mains avec savon et / ou gel hydro-alcoolique (mis à disposition par le club)
- Utilisation de bouteille d'eau individuelle par joueurs et arbitres



Hygiène du matériel et des locaux

- Lavage des chasubles après chaque séance
- Désinfection des locaux



Réception d'une ou plusieurs équipes extérieure, supporters ...

- Entrée soumise à port du masque durant tout le temps passé aux abords du terrain
- Gel Hydroalcoolique de vigueur
- Refus de l'accès à toute personne ne respectant pas le protocole

Engagements du Stade Saint AubinAIS

- Mise à disposition de gel Hydro-alcoolique
- Suivi drastique des participants aux séances, pouvant être mis rapidement à la disposition des autorités sanitaires si besoin.

Le club refusera l'accès à toute personne ne respectant pas le protocole sanitaire en vigueur.